



Livret d'accueil

PETITES MAINS SYMPHONIQUES

Version 3 - 2024

Pourquoi ce livret ?

Permettre aux parents des enfants souhaitant rejoindre ou nouvellement intégrés aux Petites Mains Symphoniques d'avoir les **informations clés** pour

- comprendre le fonctionnement de l'association du point de vue musical et administratif,
- accompagner leurs enfants dans les activités proposées par les PMS : infos sur les académies et concerts, infos pratiques diverses,
- disposer des contacts pour communiquer avec l'association & prendre part à la vie associative.



Sommaire



01. Introduction

Comment ça marche ?

Présentation de l'organisation.

03. Les académies & concerts

Organisation et infos pratiques.

02. Parcours d'entrée et activités

L'audition – mode d'emploi.

Le fonctionnement général après les auditions.

Infos pratiques générales.

04. Le coin des parents (et des grands)

De multiples manières d'apporter son soutien aux Petites Mains Symphoniques.

05. Contacts PMS

Les contacts et moyens de communication avec les PMS.

1. Introduction

Les Petites Mains Symphoniques : comment ça marche ?

Comment entrer : les auditions

- 1^{ère} étape : audition, à passer uniquement la 1^{ère} année.
- Qui : tous les instruments, pour participer aux différents orchestres (symphonique, jazz, camerata, chorale, orchestre de pianos...).
- Dès la 2^e année d'apprentissage de l'instrument ou du chant . Tous les niveaux sont les bienvenus...ne soyez pas timides ! Les plus grands aident les plus petits. Seule compte la motivation et le respect des autres.
- 1^{ère} inscription possible jusqu'à 24 ans, Une fois l'audition validée, la participation est validée jusqu'aux 24 ans (sous réserve d'adhésion annuelle).

>> Précisions dans la partie 2

Des académies et des concerts toute l'année

- Les académies : 3 rendez-vous annuels au cœur de l'apprentissage des partitions et du travail en groupe.
- Des concerts toute l'année rassemblant tout ou partie des orchestres : **à suivre dans vos boîtes mails !**
- Des événements ponctuels (plateaux TV, interventions ...) rassemblant musiciens ou chanteurs selon les propositions qui nous sont faites : à suivre dans les boîtes mails !

>> Précisions dans les parties 3 et 4

L'aide des parents indispensable pour faire vivre l'association

- L'activité de l'association est basée sur le bénévolat et afin de permettre le développement des actions, les parents peuvent jouer un rôle primordial.

>> rendez-vous en partie 5 pour découvrir les nombreux moyens d'aider l'association... Et vos enfants

2. Parcours d'entrée et activités des Petites Mains Symphoniques

2.1 Les étapes de la 1^{ère} inscription

AUDITIONS

1 Inscription

- Sur le site des petites mains symphoniques : <https://www.petitesmainssymphoniques.com> > renseignements auditions.
- Remplissez le formulaire en choisissant la/les discipline(s) la plus proche du style choisi ou apprécié par votre enfant (classique ou jazz).
- Le coût de l'inscription à l'audition est à régler sur le site. **NB : le règlement de la cotisation n'est pas nécessaire à ce stade, il sera à effectuer si l'enfant rejoint les Petites Mains Symphoniques.**
- *La période d'inscription aux auditions se déroule jusqu'au 30 AVRIL 2024*

2 Préparation

- Le professeur d'instrument ou de chant de votre enfant doit être informé pour aider à préparer l'audition.
- Il pourra conseiller un morceau d'audition reflétant les qualités de musicien de l'enfant.
- Le morceau choisi devra respecter la durée maximale précisée selon le niveau de l'enfant (5 minutes pour le 1^e cycle, 7 minutes pour le 2^e cycle, 8 minutes pour le 3^e cycle et 18/24).

3 Organisation

- Enregistrer la vidéo de votre enfant avec ou sans accompagnent.
- Envoyer votre vidéo par wetransfer à contact@petitesmainssymphoniques.com en précisant le nom, prénom et instrument ainsi que le morceau choisi.

4 Déroulement

- Le jury évalue la prestation de chaque enfant en tenant compte de son niveau.
- Vous recevrez un mail avec le résultat de l'évaluation et les commentaires du jury.
- En cas de réponse négative, l'enfant aura l'opportunité de réessayer l'année suivante, bénéficiant ainsi des précieux conseils et avis des examinateurs pour progresser davantage.

5 Et après...

- Votre enfant est admis : félicitations !
- Il ne reste plus qu'à régler la cotisation annuelle à l'association.
- La cotisation est nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux académies et participer aux concerts.
- Une seule cotisation est à régler par famille (même si plusieurs enfants rejoignent les PMS).
- Elle est calculée en tenant compte du quotient familial.
- N'hésitez pas à contacter l'équipe administrative pour toute question ou en cas de difficulté particulière.

2.2 fonctionnement général

Faire partie du collectif : le répertoire

- La pratique collective est au cœur des Petites Mains Symphoniques.
- Participer à au moins une académie chaque année est important pour
 - favoriser l'intégration,
 - l'acquisition des morceaux du Répertoire,
 - Permettre aux professeurs de connaître l'enfant et son niveau, Profiter de l'ambiance incroyable entre jeunes.
- Le répertoire comprend un socle de partitions qui est repris dans les concerts tout au long de l'année pour permettre aux enfants de conserver la connaissance des partitions et se produire régulièrement.
- Des ajouts de nouveaux morceaux / remplacements peuvent être faits marginalement pour renouveler le répertoire de l'orchestre.
- Il est important de travailler individuellement les partitions **avant** les académies pour profiter ensuite à fond du travail collectif !

A quel moment l'enfant peut-il commencer à participer ?

- Dès la validation de l'adhésion, vous serez contactés par mail pour des propositions de concerts.
- Votre enfant peut participer même s'il est nouvel arrivant : vous pouvez l'inscrire via le **formulaire indiqué dans le mail**.
- Il est invité à participer aux répétitions et à donner le meilleur de lui-même !
- Assister à un concert peut être la première étape avant d'intégrer l'orchestre.
- Voir « infos pratiques » des concerts pour l'organisation et le lien internet des partitions

A quelle formation mon enfant participe-t-il ?

- Les instruments inclus dans l'orchestre symphonique sont par défaut inclus dans cette formation, en fonction de leur niveau et âge.
- La participation aux autres formations est vue avec les professeurs ou au moment de l'audition.

Bon à savoir : le n° d'adhérent

- Le numéro d'adhérent est nécessaire pour toutes les inscriptions aux différents événements.
- NB : à partir de 2024, le n° d'adhérent restera identique chaque année (seul l'année de cotisation changera).

2.3 infos pratiques

Tenue de concert

Pour les concerts, ponctuels ou lors des académies, les enfants portent :

- Bas noir sobre (pantalons, jupe),
- Chemise blanche pour les garçons, pull ou gilet noir optionnel Pour les filles : haut blanc ou noir, une robe noire ou blanche également est acceptée,
- Chaussures noires.

NB : Pensez à marquer les vêtements au nom de l'enfant (notamment pour les académies).

Prévoir un pull à porter avant et après la représentation (il peut faire frais).

Pull des petites mains symphoniques disponible dans la boutique :

<https://www.petitesmainssymphoniques.com/boutique>



Matériel pour les concerts et académies

- Pupitre noir pliable (marqué au nom de l'enfant).
- Partitions imprimées par vos soins **AVANT l'académie** et rassemblées dans
 - un lutin,
 - ou un classeur,
 - ou une reliure à anneaux ou « boudin ».
- À couverture noire et marqué au nom de l'élève.
- Avec des intercalaires par morceau
- **Astuce** pour éviter les pertes de pages dans les salles de concert ou de répétition : **pré-imprimer les feuilles avec en en-tête ou pied- de-page le nom de l'enfant**. Utiliser ces feuilles personnalisées pour imprimer les partitions



Les partitions sont disponibles sur le drive, le lien et la liste sont communiqués en fonction de la programmation des concerts et académies.

3. Académies et Concerts

3.1 Les académies

L'organisation

- 3 académies pluridisciplinaires par an dans des lieux géniaux (Normandie, Corse et Bretagne), permettant l'intégration dans le groupe et l'acquisition musicale. Il est conseillé d'en suivre une a minima dans l'année pour garder le fil !
- Les académies sont basées sur l'apprentissage collectif : pas de cours particuliers, ni nécessairement de professeur spécifique de l'instrument de l'élève. Les professeurs ont les compétences requises pour assurer la polyvalence. Des master-class peuvent également être proposées en groupe.
- De nombreux concerts sont organisés pendant les académies : tenue de concert obligatoire (marquée 😊).
- Les élèves peuvent devenir chef de pupitre : « chef de file » de leur instrument dans l'orchestre, en fonction de leur niveau, de leur autonomie et de leur motivation à aider les plus jeunes.

Infos inscription et règlement

- Inscription via le site des PMS.
- Les académies bénéficient du label « Colos apprenantes » : des aides peuvent vous être accordées via le JPA.
- Règlement possible par chèques vacances ANCV.
- En cas de besoin particulier, n'hésitez pas à contacter l'équipe administrative pour étudier les possibilités d'aménagement.

Se rendre sur place

- Un transport en bus est organisé au départ de Paris avec des arrêts possibles sur le trajet (notamment pour l'académie de Corse).
- La réservation du bus se fait en même temps que l'inscription à l'académie.
- Vous pouvez également accompagner directement votre enfant sur le lieu de l'académie.

Sur place

- Les enfants dorment dans des dortoirs – principalement de 4 lits.
- Séparation stricte filles / garçons (même pour des frères et sœurs).
- Les « grands » (+ de 13 ans environ) et les « petits » sont séparés (exceptions possibles pour des frères ou des sœurs qui souhaiteraient être dans la même chambre).
- Des regroupements par affinités peuvent être organisés dans la mesure du possible (sous réserve des règles de regroupement ci-dessus).

3.2 Les concerts

Les types de concerts

- Les « grands concerts » (organisés par les PMS ou concerts caritatifs) : c'est l'orchestre symphonique qui est concerné.
- Les plateaux télé : la formation dépend de l'émission de télé, elle est précisée dans le message envoyé pour convocation (âge / taille des enfants, instruments...). Parfois, une vidéo sera demandée pour que le producteur puisse réaliser son choix (« casting »). Cela concerne notamment les chanteurs.
- En dehors de l'orchestre symphonique, des concerts peuvent solliciter de plus petites formations.
- Les convocations sont ajustées en fonction de l'événement et peuvent concerner l'ensemble des élèves d'une formation ou un groupe plus restreint (selon le niveau évalué par les professeurs).
- Big band jazz, orchestre de pianos & harpes, camerata à cordes...

Les convocations

- Les convocations sont adressées par mail sur l'adresse communiquée lors de l'inscription.
- Un lien vers un formulaire de réponse est indiqué.
- Il est **important de répondre quelque soit le cas (participation ou non)** afin de faciliter la gestion de l'événement

Parents : soyez attentifs et réactifs !

- Un élève débutant aux PMS peut s'inscrire s'il le souhaite : la participation à un concert peut être le 1^{er} pas.
- Et sinon : soyez spectateurs en assistant au concert des élèves des PMS.

Le répertoire à travailler

- Le répertoire des partitions vous sera communiqué en fonction des morceaux à travailler. Vous recevrez les informations nécessaires pour accéder aux partitions correspondantes.
- Les partitions sont classées par morceau, puis par instrument.
- À noter :
 - Pour les saxophones : la partition de cor est à reprendre en la transposant.
 - Pour les guitares : partition de harpe.

4. Le coin des parents (et des grands)

Comment aider les Petites Mains Symphoniques...de multiples façons ! 😊

Groupe Mécénat/Financement Partenariats

Le mécénat permet le développement des projets actuels et à venir.

Il peut prendre différentes formes :

- Mécénat de compétence : régie, musique...
- Mécénat d'entreprise/partenariats : vous pouvez faire le lien avec l'équipe des PMS pour présenter le projet à l'entreprise dans laquelle vous travaillez ou faire le lien avec le CE
- Faites jouer votre réseau pour aider les PMS à trouver des partenaires financiers ou artistiques et à répondre à des appels à projets. Compte tenu du nombre important de projets, nous avons grand besoin de votre aide dans ce domaine
- Recherche de subventions
- Contact : mecenat.pms@gmail.com

Bénévolat concerts et académies

Les parents (ou grands) peuvent se manifester pour encadrer les élèves pendant les répétitions et les concerts. **Les PMS ont constamment grands besoin d'encadrants, régisseurs et bénévoles en tous genres. Manifestez vous !...vous aimerez l'ambiance festive ! MERCI.**

Ils peuvent également encadrer les académies (ils sont dans ce cas logés et nourris).

Pour l'académie de Verneuil, la buvette du Village Symphonique et le stand goodies sont tenus par des volontaires !

Régie et manutention

Bénévolat « régie » avant – pendant – après les concerts.

Le matériel doit souvent être transporté en amont et aval du concert : tous les bras sont utiles !

Déplacements

Des chauffeurs expérimentés sont nécessaires pour conduire les mini-bus (permis B) lors des académies, pour les déplacements vers les lieux de concert.

Vous pouvez aussi mettre à disposition de l'association toute grande voiture (7 places), que vous conduirez ou non selon votre souhait pour faciliter la gestion des déplacements

Des logements peuvent également être proposés par les parents pour les invités, s'ils se situent près des académies.

Groupe Communication / Numérique

Ce groupe nous aide à organiser et dynamiser notre communication, quelles qu'en soient les formes... à commencer par notre présence sur You Tube et les réseaux sociaux. Apportez nous votre aide !

Contact : [Yussif Maqlach](mailto:Yussif.Maqlach)

Conseil des jeunes : A vos jeunes de s'engager !

Mise en place récente d'un conseil des Jeunes

Objectif de donner un écho plus grand aux propositions et initiatives des jeunes dans la vie et le développement de l'association.

8 jeunes de 13 à 24 ans motivés pour engager un peu de leur temps et de leur énergie...sur la base du volontariat.

Présentations de leurs idées et recommandations au Conseil d'Administration.

Renouvellement des membres 1 à 2 fois /an.

Contact: Frédéric Ollier follier56@gmail.com

5. Contacts

L'équipe Petites Mains Symphoniques

Eric du Faÿ

Fondateur et président de
l'association

Contact pour les questions musicales

contact@petitesmainssymphoniques.com

Tél : 06 60 17 99 94

Delphine Maqlach

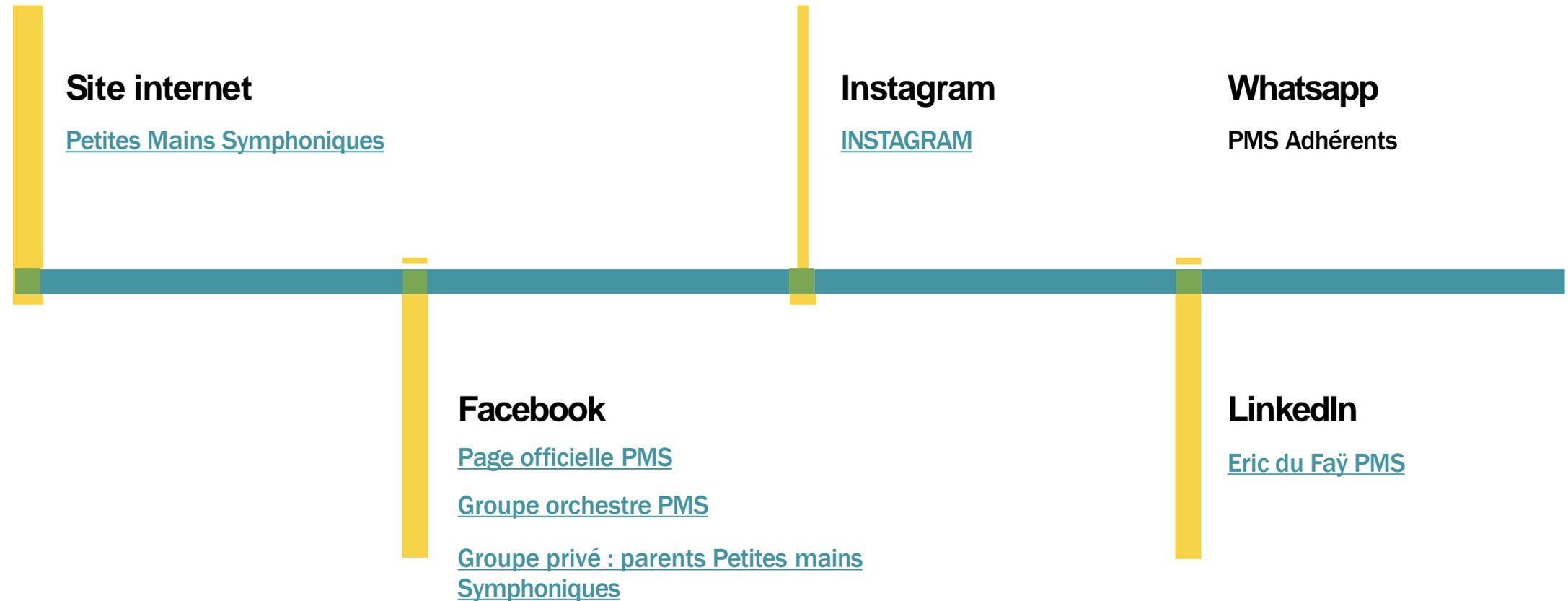
Chargée de production

Contact pour toutes les questions
d'organisation, de cotisations, interface avec
les différents groupes de travail...et lien avec
les bénévoles.

delphine@petitesmainssymphoniques.com

Tél : 06 68 30 51 40

Modes de communication





Merci

Bienvenue aux PMS